



Certificat en Arts et techniques d'éclairage de spectacles

30 crédits

Le métier d'éclairagiste est en pleine mutation. La réalité contemporaine apporte de nouveaux défis que les formations actuelles se doivent de prendre en compte et d'appliquer à leurs enseignements.

Le Certificat en Arts et Techniques d'Éclairage de Spectacles de l'Institut des Arts de Diffusion propose un regard nouveau sur les enjeux liés aux défis environnementaux et économiques de décroissance contemporains. Dans ce cadre, il vise à former les éclairagistes, débutant(e)s ou déjà en fonction, aux réalités de l'éclairage de scène actuel dans les différentes disciplines du spectacle vivant.

Programme

LA LUMIÈRE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La décroissance et ses impacts
La transition led et ses impacts techniques et artistiques
Lumière et transition

Luc Meessen
Nathalie Borlée, *tbd*
tbd

LA LUMIÈRE ET SES SUPPORTS

Le spectacle vivant et ses métiers
Plan de feu et motion board
Protocoles de communication machines et réseaux
Supports, scénographie, décors
Cohabitation lumière et vidéo - Approche théorique
Cohabitation lumière et vidéo - Approche pratique
Lumière et effets - Approche théorique
Lumière et effets - Approche pratique
Accroches en spectacles vivants

Nicolas Olivier
Nicolas Olivier
Pierre-Laurent Babuin
Nicolas Olivier
Pierre-Laurent Babuin
Edouard Little
Nicolas Olivier
Yannick Liétard
Alain Meys

LA LUMIÈRE AU COEUR DE L'ARTISTIQUE

Relations direction artistique
Light design
L'éclairage et le théâtre
L'éclairage et les concerts
L'éclairage et la danse
L'éclairage et l'opéra
L'éclairage et la captation vidéo
L'éclairage et l'événementiel et le sport

Manu Mouton (tbc)
tbd
Pascal Georis (tbc)
Jean-Marc Pitance (tbc)
Nicolas Olivier (tbc)
Hadrien Lefaire (tbc)
Jean-Jacques Marotte (tbc)
tbd

LA LUMIÈRE ET LA GESTION

Éléments de sécurité
Gestion budgétaire
Gestion statutaire
Gestion humaine

Luc Meessen
Luc Meessen, Loïc de Radiguès
Frédéric Julien
François Gaspard

RENCONTRES ET MENTORAT(S)

*Rencontres et sorties diverses **
Mentorat(s) et restitutions

tbd en fonction des opportunités
Loïc de Radiguès, comité pédagogique

Organisation

- Les activités encadrées se déroulent sous la forme de cours, d'ateliers, de séminaires ou de masterclass
- Période de la formation : du 14/10/2024 au 14/09/2025
- Horaire : 1 jour fixe par semaine (lundi) + stage et visites in situ
- Coordination: Loïc de Radiguès et Shirley Auspert

** L'IAD assure l'entrée gratuite des étudiants aux salons professionnels et sorties diverses. Les éventuels frais de transports et de logement sont à charge de l'étudiant.*

Droits d'inscription

3 000€ TVAC

Une réduction de 20 % est octroyée aux diplômés de l'IAD. Aucune autre réduction n'est possible. Un étalement de la formation sur l'année académique suivante peut être sollicité en cours d'année : un supplément de 400€ de frais administratifs est alors réclamé en début de l'année d'étalement.

Le Fonds 304 peut intervenir à hauteur de 550€ pour les travailleurs et travailleuses actif-ve-s dans le secteur des arts de la scène (commission paritaire 304) en région wallonne ou bruxelloise, qui occupent actuellement un poste relevant de la CP 304 ou qui peuvent justifier de 30 jours de prestations auprès d'un ou plusieurs employeurs de la CP 304 francophone ces 24 derniers mois. Si vous êtes dans les conditions, votre intervention se limite donc à 2 450€ à verser à l'IAD. Pour introduire une demande d'intervention auprès du Fonds 304, merci de vous référer au document téléchargeable depuis notre site web. Cette demande doit être introduite avant ou en même temps que l'introduction de la candidature à la formation.

Le paiement des droits d'inscription se fait par virement bancaire, en mentionnant en communication : « [nom] [prénom] [CATES] », sur le compte CBC (avenue Paul Delvaux 1 à 1340 OTTIGNIES) : IBAN : BE71 7320 1624 9369 (BIC : CREGBEBB). Au départ d'un pays hors de l'Union Européenne, le paiement doit s'effectuer par l'envoi d'un mandat postal international.

Le paiement doit être effectué au plus tard 48h après la réponse positive d'admission. Une priorité d'inscription sera accordée aux 10 premiers candidats sélectionnés en ordre de paiement des frais de scolarité. L'inscription sera réputée définitive une fois le paiement effectué. Les candidats refusés sont intégralement remboursés des montants versés anticipativement.

Au regard du petit nombre d'étudiants admis dans chaque formation, aucun remboursement n'est effectué en cas de désistement au-delà du 14/10/24. Jusqu'à 15 jours avant celle-ci, un montant de 400,00 € sera prélevé, pour frais administratifs.

Nombre de participants : 10

Procédures de sélection et d'inscription

Le dossier de candidature doit être envoyé à l'IAD, par email (certificats@iad-arts.be) pour le 15 septembre 2024 au plus tard.

Ce dossier doit contenir :

- la fiche d'inscription (cf. infra) dûment complétée et signée ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae attestant d'une formation de base et/ou d'une expérience valorisable dans le secteur concerné ;
- s'il y échet, un relevé des notes obtenues dans l'enseignement supérieur ;
- une photocopie du passeport ou de la carte d'identité ;
- une photo d'identité au format jpeg (max = 400 pixels haut x 300 pixels larg) (par email)

La sélection des candidats sera réalisée par le comité de sélection de la formation concernée, sur la base du dossier de candidature, d'une interview et éventuellement d'une épreuve.

Attention : pour ses formations complémentaires ou continues, l'Institut des Arts de Diffusion ne délivre pas de grade académique reconnu mais un CERTIFICAT D'ECOLE SUPÉRIEURE DES ARTS. En dehors de cette disposition et de ses conséquences, le règlement des études (RE) de l'Institut est entièrement d'application.

Les informations contenues dans ces programmes sont indicatives et non contractuelles ; elles restent susceptibles de modifications, même en cours d'année, notamment en fonction de la disponibilité des intervenants. Jusqu'à la date de la rentrée académique, l'Institut se réserve la possibilité de ne pas organiser l'un de ses certificats d'école supérieure des arts, notamment si le nombre de candidats admis est jugé insuffisant.

Informations & Inscriptions

IAD | Formations continues

Shirley AUSPERT

certificats@iad-arts.be - 010 33 02 26



INSTITUT DES ARTS DE DIFFUSION

Certificat d'École Supérieure des Arts en Arts et techniques d'éclairage de spectacles

FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025

à renvoyer pour le 15/09/2024 au plus tard

NOM : PRÉNOM :

SEXE : NATIONALITÉ :

DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL: LOCALITÉ:

MOBILE/GSM :

EMAIL :

ETUDES SUPÉRIEURES EFFECTUÉES (DATES ET RÉSULTATS)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ACQUISE

.....
.....
.....
.....
.....
.....

MES ATTENTES POUR CETTE FORMATION

.....
.....
.....
.....
.....
.....

EN ANNEXE :

1. Lettre de motivation
2. Curriculum vitae
3. Photocopie R/V de la pièce d'identité
4. Photo d'identité (par mail à certificats@iad-arts.be)

Fait à, le

Signature :